

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DU APSMT (Accompagnement Psychosocial en Milieu de Travail)

- › Composante : Faculté des lettres, langues et sciences humaines, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- › Ouvert en alternance : Non

Présentation

Le Diplôme d'Université « Accompagnement Psychosocial en Milieu de Travail » (DU APSMT) répond au besoin de spécialisation des assistants de service social qui interviennent en milieu de travail : il vise à apporter à ces professionnels de l'accompagnement psychosocial, les compétences complémentaires nécessaires en termes de :
– connaissance de cet environnement social et de ses acteurs,
– positionnement professionnel,
pour exercer leur métier, directement ou en tant que prestataire de service, auprès des salariés des entreprises publiques ou privées et des agents des fonctions publiques.

Objectifs

Ce DU a pour objectif de permettre à l'apprenant de développer les compétences suivantes :

- * Analyser la demande d'un salarié et évaluer sa situation dans ses dimensions professionnelle, sociale et psychologique, en tenant compte de sa réalité de travail, pour identifier les besoins et adapter l'accompagnement social en conséquence
- * Apporter à la personne des informations adaptées à son statut au regard de l'emploi, en tenant compte de la politique sociale de son employeur pour répondre aux besoins identifiés
- * Mobiliser les spécialistes externes (handicap, santé au travail, formation, logement, protection sociale...) pour la résolution des problématiques complexes ou spécifiques en développant un réseau de partenaires
- * Assurer un rôle d'interface entre le salarié et les acteurs de l'entreprise concernés par sa situation, en tenant compte de l'organisation du travail pour une intervention pluriprofessionnelle coordonnée
- * Dans le respect des règles déontologiques inhérentes à la profession d'assistant social, adapter sa communication aux interlocuteurs concernés en tenant compte de leurs missions et de leurs enjeux propres pour obtenir leur mobilisation dans l'intérêt du salarié
- * Produire une observation sociale de l'entreprise à partir de l'analyse de son activité pour contribuer à la veille sociale, aux réflexions et actions des instances internes et conseiller l'entreprise en matière de politique sociale

- * Se positionner dans les projets collectifs de l'entreprise à forte implication sociale, à partir de l'identification des enjeux, pour développer sa politique sociale et mettre en œuvre des actions en matière de QVCT et de prévention de la santé au travail (conciliation vie privée/vie professionnelle, RPS, addictions au travail, handicap au travail...)

Organisation

Contrôle des connaissances

- * Validation : Rédaction et soutenance d'un dossier professionnel devant un jury : présentation et analyse d'un cas complexe choisi par le candidat, issu de son expérience professionnelle)

Admission

Conditions d'admission

- * Être titulaire du DEASS (Diplôme d'État d'Assistant de Service Social)

Modalités d'inscription

- * Début de la formation : 18 septembre 2023
- * Nombre d'inscrits : groupe de 16 personnes maximum

Candidature terminée.

Public cible

- * Assistants de service social intervenant en entreprise (secteur privé ou public)

Droits de scolarité

- * Coût de la formation : 3600 euros (+ droits universitaires)

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Marion Marchaisse

☎ 02 41 27 28 32

✉ contact.formation@asia-ouest.fr

Responsable pédagogique

Franck Rexand-Galais

✉ franck.rexand-galais@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Laurence Lebouvier

✉ l.lebouvier@asia-ouest.fr